

Communiqué de **Presse**

Sous le vernis du RN, la provocation à la haine !

Lors de la session plénière du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, le 11 avril dernier, les élus du groupe Rassemblement national avaient brandi des pancartes dont le contenu ouvertement raciste amène à penser que la seule course qu'ils sont capables de gagner est celle que les partis d'extrême droite jouent entre eux : la course à l'ignoble.

En effet, cela rappelle honteusement la récente condamnation d'Éric Zemmour, suite aux propos tenus sur les mineurs non accompagnés, qu'il traitait de violeurs.

Il ne faut pas beaucoup gratter pour que le vernis craque : partout, les élus du RN sont loin de la respectabilité voulue par leurs chefs.

Quelle honte que de voir ainsi des élus chercher à exister non pour ce qu'ils apportent aux gens mais pour une notoriété publique qui s'achète à coups de condamnations.

La banalisation du racisme comme de l'antisémitisme fait oublier qu'il ne s'agit pas d'opinions mais de délits, durement et justement punis par la loi.

Si la démocratie garantit la liberté d'expression, nul n'est au-dessus des lois, et la respectabilité d'un élu tient d'abord à sa connaissance et à son respect des lois de la République.

Quand on y déroge, a fortiori avec l'outrance d'élus qui abaissent la politique à ce qu'elle a de plus médiocre et de plus haineux, la seule réponse possible est la fermeté.

C'est pourquoi les élus de la majorité du Conseil départemental de la Nièvre apportent leur plein et entier soutien à Madame la présidente de Région, Marie-Guite Dufay, dans les procédures judiciaires qu'elle engage face à cette provocation indigne.

Notre intransigeance dans le respect de la loi s'applique à tout un chacun ; c'est aussi cela, l'égalité.

Notre solidarité et notre fraternité iront toujours là où sont les besoins, ici ou ailleurs.

Contact :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17
